



# JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE : à la maternelle, ça bouge !

du **19**  
au **23**  
septembre  
2022

Parce qu'« **ENSEMBLE  
ON VA PLUS LOIN** »,  
l'AGEEM et l'USEP  
s'associent pour  
qu'« **à la maternelle,  
ça bouge !** »

lors de la journée du sport scolaire  
sur la thématique  
« **l'inclusion par le sport** ».

C'est l'occasion de promouvoir et de développer ensemble  
**L'ACTIVITÉ PHYSIQUE et le SPORT SCOLAIRE  
À L'ÉCOLE MATERNELLE**

- en suggérant des activités variées de pratique physique et sportive quotidienne
- en proposant des expériences sensorielles multiples
- en donnant à voir l'importance des apprentissages moteurs à l'école maternelle pour le développement du jeune enfant

Cette opération est proposée à **TOUTES LES ÉCOLES  
ET CLASSES MATERNELLES PUBLIQUES.**



## La journée du sport scolaire,

en respectant les règles sanitaires  
en vigueur et les consignes  
administratives locales :

- peut se dérouler **au sein de l'école** ou à **proximité** selon les possibilités
- peut concerner **une ou plusieurs classes** de la même école
- **laisse le libre choix** de mettre en œuvre les activités physiques à conduire

**Agir, s'exprimer, comprendre**  
à travers l'activité physique

**Vivre des situations qui incitent à**  
prendre du plaisir, à s'engager dans l'action, agir avec les autres, élaborer des stratégies individuelles ou collectives ...

**Convier, associer**  
les parents, les partenaires...

**Construire le futur citoyen sportif,**  
c'est donner des responsabilités à l'enfant. Tenir un rôle d'organisateur USEP fait partie de la pratique de l'activité et ce, dès l'école maternelle

**Enrichir les différents parcours :**  
santé, citoyen, d'éducation artistique et culturelle

**Promouvoir l'activité physique et sportive**  
menée au quotidien dans les écoles maternelles

L'USEP et l'AGEEM  
mettent à disposition un ensemble de ressources :  
situations, outils...  
pour vous aider dans la mise en œuvre de cette action en cliquant ici

## Organisation

**Avant :** **s'inscrire** auprès de la section AGEEM et/ou de la délégation USEP de votre département

**Pendant :** **participer** à la journée du sport **le 21 septembre 2022**

**Après :** **DÉPOSER SUR LE PADLET UNE TRACE** (photo d'une production,...) de votre participation pour le 1<sup>er</sup> octobre au plus tard, en respectant les règles de la RGPD, demande d'autorisations ...

